



Puplinge



Les autorités

Maire
M. Michel Pitteloud

Adjoints
M^{me} Moussette Zanotti
M. Gilles Marti

Conseil municipal
Il est composé de 17 membres
et est présidé par M. Gérard Garnier

Population

2083 habitants
Rang: 27^e commune du canton sur 45

Emplois dans la commune

486 emplois
Secteur primaire: 11,9%
Secteur secondaire: 7,2%
Secteur tertiaire: 80,9%
Rang: 25^e commune du canton sur 45

Elèves et apprentis

Enseignement public: 91,2%
Enseignement enfantin et primaire: 37,9%
Cycle d'orientation: 17,4%
Niveau secondaire et tertiaire: 27,8%
Enseignement privé: 8,8%
Rang: 26^e commune du canton sur 45

Les surfaces

● Agricole 74,6%
● Habitable 20,8%
● Boisée 4,5%
● Surface improductive 0%
Rang: 42^e commune du canton sur 45

Taux des centimes additionnels

47 centimes

Mairie et services

68-70, rue de Graman
1241 Puplinge
Tél. 022 860 84 40
Fax 022 860 84 49
www.puplinge.ch

Horaires

Lundi: de 7 h 30 à 12 h
Mardi: de 14 h 15 à 19 h
Mercredi: de 7 h 30 à 12 h
Jeudi: fermé
Vendredi: de 13 h 30 à 17 h

Protection civile

Chef intercommunal (Thônex, Chêne-Bourg, Jussy, Presinge, Puplinge):
M. Philippe Friedrich

Gendarmerie

Poste de Chêne-Bourg
93, rue de Genève
Tél. 022 388 61 61
Centrale: tél. 022 427 81 11

Service du feu

Cap Jean-Marie Robin
Tel. 022 349 00 76

Administration

M. Patrick Arter, secrétaire général
M^{me} Patricia Bennici, secrétaire adjointe
M. Long Tang, comptable
M^{me} Christine Cudré, réceptionniste

Armoiries

«D'azur à deux fasces ondées d'argent, au pal d'or brochant sur le tout.» Les deux fasces ondées figurent les rivières du Foron et de la Seymaz. Quant au pal d'or, il symbolise la route qui traverse la commune.

La commune en bref: conviviale et dynamique, Puplinge, baignée de la Seymaz et du Foron, défend son appartenance à la campagne tout en assumant ses responsabilités en matière de logement

Puplinge: une qualité de vie préservée, un développement à taille humaine

Un peu d'histoire

L'historien Pierre Bertrand écrit un jour: «Puplinge restera un village à l'écart des grands événements». Il est vrai que les sources historiques concernant ce hameau, situé loin des grands axes de communication et dépourvu d'église, sont rares avec le XIX^e siècle. Le plus ancien document dans lequel il apparaît, sous le nom de *Pupligio*, date de 1349. A cette époque, Puplinge fait partie de la seigneurie de Ville-La-Grand dans le baillage de Gaillard. A partir de la Réforme, Puplinge passe sous domination genevoise ou savoyarde au gré des guerres et des traités de paix établis entre les deux frères ennemis. En 1816, elle rejoint le canton de Genève et forme une seule commune avec les hameaux de Presinge, Cara et La Louvière. La coûteuse rénovation de l'église de Presinge, en 1822, est à l'origine d'une mésentente entre les Presingeois et les Puplingiens, qui se finira en divorce en 1851. Pourtant, avec l'inauguration d'un bâtiment municipal accueillant la mairie et l'école, la localité de Puplinge était devenue, en 1827, le chef-lieu de la commune de Presinge.



Giratoire, rue de Frémis

Puplinge face à son développement

La commune de Puplinge est, par sa superficie, une des plus petites du canton (42^e sur 45). En bordure de l'agglomération elle se trouve proche de plusieurs projets d'envergure cantonale et régionale. Durant la seconde moitié du XX^e siècle, la population a fortement évolué: ainsi, de 1950 à ce jour, elle est passée de 252 à environ 2100 habitants.

Si Puplinge défend son appartenance à la campagne et s'intègre au plateau agricole qui s'étend au delà de la route de MonIdée, nous pouvons relever que son développement se démarque de celui qu'ont connu les communes voisines de Choulex, Jussy et Presinge. Alors que la population de Puplinge multiplie par huit son nombre d'habitants ces cinquante dernières années, celle des communes adjacentes double tout au plus.

Face à des intentions urbanistiques «pharaoniques», la commune oppose un développement harmonieux et maîtrisé de son territoire en préservant légitimement un cadre de vie de qualité, évitant ainsi la destruction d'une région dont la richesse est inestimable. Loin d'avoir une vision restrictive et face à une pénurie de logement particulièrement aiguë, la commune a pris ses responsabilités en avalisant le déclassement d'une zone agricole d'environ 30 000 m² au centre du village, qui sera dédiée à l'habitat collectif où nous trouverons des logements assurant une mixité sociale et générationnelle. De plus, elle accueillera



Entrée du village

un programme de service d'utilité publique et d'équipement public communal. Cette future réalisation permettra de recevoir de nouveaux habitants représentant une augmentation d'environ 25% de la population résidente actuelle. Relevons également la présence sur notre territoire de la prison de Champ-Dollon, dont l'extension est programmée. Le plan directeur de la commune, qui doit encore être approuvé par les instances communales et cantonales, permettra de suivre une politique générale de réalisation et de développement pour les dix à quinze prochaines années.

Dynamisme et convivialité

Notre commune a le privilège d'avoir une vie sociale intense grâce aux différents clubs de sports, aux associations, à un lieu «autogéré» par les jeunes et à des activités culturelles telles que les écoles de musique genevoises.

Notre population dispose d'un bureau de poste, d'une succursale de la banque Raiffeisen, de commerces et de restaurants, lieux essentiels qui font que notre commune n'est pas une cité dortoir. Notre village est aussi le lieu de manifestations d'envergure régionale telles que la fête de l'Artisanat, la fête des Patenailles et plus récemment le festival des Quatre Vents

proposant des concerts avec des orchestres renommés. Nous voulons conserver cet équilibre afin que les Puplingeois trouvent dans leur commune la qualité de vie qu'ils souhaitent!

Réseau agro-environnemental

A l'instar des communes voisines, Puplinge est particulièrement sensible au développement de zones pouvant augmenter sa biodiversité. C'est pourquoi elle s'est associée aux communes de Choulex, Presinge et Vandœuvres pour élaborer un réseau permettant de valoriser la biodiversité de la région.

M. Michel Pitteloud, Maire



Chemin agricole



Pré-Marquis